

UNION ATHLETIQUE DE CHATEAUBOURG

Section locale HBA

DEMANDE D'ADHESION POUR L'ANNEE 2014-2015

Course Hors-stade / Footing

(Du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Sexe : M F Date de naissance : Année :

Licence compétition Espoir à Vétérans : 90€ Licence loisir Espoir à Vétérans : 75 €

Adhésion simple : 38€

L'UAC devient cette année une section Locale de HBA. Etre licencié(e) vous permettra d'apporter des points au club sur les courses à LABEL et vous permettra de participer à la saison de cross si vous le souhaitez.

Une majoration de 5€ sera appliquée pour tout dossier non remis complet à partir du Jeudi 18/10/2014

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT en cas d'adhésion simple

Je reconnais que Seule la licence sportive ou loisirs inclus une assurance couvrant les dommages corporels subis par l'adhérent pendant la pratique sportive. Elle est recommandée par l'UAC.

Il est de ma responsabilité, si je prends une adhésion simple de souscrire une assurance complémentaire auprès de mon assureur.

Fait à : le : Signature :

L'UAC NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE EN CAS D'INCIDENT SI LA PERSONNE N'EST PAS LICENCIEE OU N'A PAS SOUSCRIT UNE ASSURANCE COMPLEMENTAIRE.

Deux séances de découverte vous sont proposées avant l'adhésion.

Attention, ces séances ne sont pas couvertes par l'assurance UAC liée à la licence.

Séances le Mardi à 18h30, le jeudi à 18h30, RDV au stade de St Melaine. Le départ du groupe se fait à 18h40

Séances le dimanche matin à 9h00 (sortie longue) et 09h30 (sortie footing)

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'UAC

NOTA : Un certificat médical récent (moins de 3 mois) est obligatoire pour l'adhésion et la licence, comportant la mention de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. Conservez une copie de votre certificat, surtout si vous n'avez pas opté pour une licence.

IMPORTANT : Les personnes ne présentant pas de certificat médical, en dehors des séances de découverte, ne pourront participer aux séances mise en place par l'UAC.

Inscription à retourner à l'UAC :

A déposer dans la boîte à lettre du local, sous enveloppe, avec le règlement et obligatoirement un certificat médical récent. Votre appartenance à l'UAC sera prise en compte, uniquement après remise du dossier complet.